

Destination Cité 2022 : Lancement des travaux en 2021

Bourgogne, le 16 mars 2021

Après plusieurs années de réflexion et de conception, le projet de la **Cité des vins et des Climats de Bourgogne** amorce la phase des réalisations avec son nouveau président fraîchement élu.

Une gouvernance renforcée

La gouvernance de l'association Cité des vins et des Climats de Bourgogne se renforce en 2021. François Labet et Louis-Fabrice Latour, à la tête de l'association depuis sa création en juin 2019, ont accueilli à la présidence Benoît de Charette lors de la dernière assemblée générale du 17 février. Ils resteront toutefois fortement impliqués en tant que 1^{er} et 2^{ème} vice-présidents.



Le nouveau président, connu et reconnu par la profession et issu d'une famille de vignerons, reprend en 1983 le domaine viticole familial, à Dracy-lès-Couches. Dans le même temps, à Beaune, il devient directeur de la Fédération des Négociants-Eleveurs de Grande Bourgogne (FNEB). En 1991, Benoît de Charette rejoint la maison de vins beaunoise Albert Bichot en tant que directeur général, poste qu'il occupera près de 30 ans.

Par ailleurs, de 2000 à 2004, il entre au bureau de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Beaune, avant d'en devenir le président. Il préside en parallèle, successivement, les commissions Marché et Développement, puis Marketing-Communication au sein du Bureau Interprofessionnel des Vins de Bourgogne (BIVB). De 2008 à 2017, il assure la présidence de la Chambre de Commerce et d'Industrie Régionale (CCIR).

Enfin, il fut un des premiers ambassadeurs pour la campagne de soutien à la candidature des **Climats du vignoble de Bourgogne au Patrimoine mondial de l'Unesco** et est aujourd'hui l'un des administrateurs de l'association éponyme.

Fort de son parcours, **Benoît de Charette** a toutes les compétences pour accompagner **la Cité des vins et des Climats de Bourgogne,** tant sur les dossiers de mise en œuvre que sur les dossiers stratégiques, tels que les relations institutionnelles ou la campagne mécénat.

▶ Le démarrage des 3 chantiers échelonné sur le 1^{er} semestre 2021

Les **1**ères pierres se posent à tour de rôle, tout au long du **1**er semestre **2021**, avec les collectivités partenaires.

- La Cité à Beaune a ouvert le bal en ce début d'année avec l'installation du chantier et la pose de la 1ère pierre avec la ville de Beaune et le groupement Rougeot, le 12 mars.
- La Cité à Mâcon posera la 1^{ère} pierre à la fin du mois, le 29 mars, pour un début des travaux prévu fin avril.
- La Cité à Chablis, quant à elle, vient de se voir délivrer son permis de construire. La pose de sa 1ère pierre est envisagée dans l'été.







Ces moments clés officialisant l'ouverture des chantiers ne sauraient cacher l'important travail d'appels d'offres mené concomitamment pour les travaux de construction et de scénographie. Le choix des entreprises et prestataires qui participeront à la construction et à la réalisation des parcours de visite seront connus prochainement.

Plus de **60 entreprises** seront ainsi mobilisées pour participer à la réalisation de ces 3 cités.

Trois bâtiments aux signatures architecturales singulières

Même si les trois cités offriront des **ambiances différentes** de par leur situation géographique, leur surface, leur point de vue et leur style architectural, elles auront toutes le même objectif : partager la **culture viticole bourguignonne**, avec le plus grand nombre, à travers une **large palette d'offres et de services** autour de l'univers de la vigne et du vin.

Le groupe ROUGEOT et l'architecte Emmanuelle Andréani, de SIZ'-IX Architectes basée à Lyon, seront aux commandes de la construction des 3 600 m² de la Cité à Beaune. Joyau contemporain, inspiré de la vrille de la vigne qui s'enroule autour du fil de palissage, la future cité s'élèvera à 24 mètres de haut et offrira une vue sur la côte viticole depuis sa terrasse panoramique.





A Chablis, l'architecte Claude Correia, de **l'Atelier CORREIA Architectes & Associés** situé à Saulieu au cœur du Morvan, offrira un trait d'union de **800 m²** entre le passé et le futur, en concevant une extension dans le prolongement du **monument historique du cellier du Petit Pontigny** (12ème siècle), où les moines jadis élevaient leurs vins.

A Mâcon, l'architecte mâconnais Antoine Récio, de RBC Architecture, conjointement avec l'agence ACL Associés, a été sélectionné pour mener l'extension du bâtiment actuel du BIVB. Cet ouvrage innovant de 1 600 m², inspiré de l'ammonite (fossile présent dans les sols argilo-calcaires de la région) et de la vis de pressoir en bois, offrira un point de vue sur la Saône du haut de ses 17 mètres.



▶ Les prochaines étapes d'ici 2022

- Mars à l'été 2021 : démarrage des chantiers avec les poses des premières pierres
- **Printemps 2021**: choix des entreprises pour la construction et réalisation des différents espaces intérieurs, dont les 3 parcours scénographiques
- **Eté 2021** : réalisation des contenus audio-visuels qui mettront en valeur la Bourgogne dans les parcours scénographiques.
- Automne 2021 : commercialisation des sites et préparation du plan de lancement des cités
- 2021-2024 : campagne de mécénat
- A partir de l'été 2022 : ouverture des 3 cités

La Cité des vins et des Climats de Bourgogne est un projet culturel et touristique, composé de trois équipements (Beaune, Chablis, Mâcon). Des lieux de référence destinés à tous ceux qui veulent découvrir et comprendre l'infinie richesse du vignoble bourguignon. Il fait notamment référence aux Climats, nom que l'on donne ici aux parcelles et qui caractérise le modèle de viticulture propre à la Bourgogne, où le vin reflète le terroir qui l'a vu naître.

Suivez l'évolution de la Cité sur www.cite-vins-bourgogne.fr

Contact : Chloé Butet – Responsable marketing- communication-commercialisation
Tél. 03 80 25 07 49 - 06 49 43 44 39 – chloe.butet@bivb.com